

# MARCILLY

## Informations

Avril 2022

N° 199



Pour rappel, les comptes-rendus des Conseils Municipaux sont affichés en Mairie (quelques jours après le Conseil Municipal) et sur le site internet de la Mairie ([marcilly77.fr](http://marcilly77.fr)).

Les délibérations sont également consultables sur demande aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat de mairie.

### **Vote du Compte Administratif 2021**

Après avoir entendu et pris connaissance de la note de présentation du compte administratif de l'exercice 2021 de la commune de Marcilly, le Conseil municipal, après délibération :

A adopté le Compte Administratif de la commune pour 2021 comme suit :

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

L'année 2021 a démarré avec un report de l'exercice N-1 représentant un excédent de fonctionnement de 69 576,29 €

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

**Les dépenses de fonctionnement** sont constituées par les salaires du personnel municipal, le Syndicat des Ecoles Maternelles et Élémentaires, l'entretien des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

**Les dépenses de fonctionnement 2021 représentent 242 659,77 €.**

**Les recettes de fonctionnement** correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (*location de la salle polyvalente et location d'un appartement communal*), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat.

**Les recettes de fonctionnement 2021 représentent 219 555,59 €.**

***La section de fonctionnement est en excédent de 46 472,11 €***

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

L'année 2021 a démarré avec un report de l'exercice N-1 représentant un excédent d'investissement de 7 097,00 €

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté. La section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

**Le volume total des dépenses d'investissement est de : 114 891,16 €**

Les restes à réaliser 2021 sur 2022 représentent 28 693,20 €

**Le volume total des recettes d'investissement est de : 147 683,08 €**

Les restes à réaliser de l'année 2021 sur 2022 représentent 5 933,70 €

***La section d'investissement est excédentaire de 17 129,42 €***

**Le résultat reporté au budget 2022 est de 46 472,11 €**

**Le Budget 2022 sera voté le lundi 11 avril 2022**

## **DATES DE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**

L'élection du président de la République se déroulera :

- Le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour
- Le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour

⇒ Le Bureau de vote sera ouvert de 8h à 19h dans la salle du Conseil Municipal en Mairie.

## **A VOTRE AGENDA... ET A VOTRE SMARTPHONE**

- L'Association Fêtes et Loisirs de Marcilly aidée de quelques bénévoles est heureuse de vous informer des deux prochains événements qui viendront enrichir la vie communale :

⇒ La brocante du village le **DIMANCHE 3 AVRIL**

⇒ La fête du village **SAMEDI 14, DIMANCHE 15 et LUNDI 16 MAI** (*thème les Pirates*)

*Pour tous renseignements : 06.71.59.82.20*

A l'occasion de la fête du village, la fête foraine sera présente place de l'église

- Des travaux de voirie diligentés par GRDF pour relier les méthaniseurs agricoles de Saint-Soupplets et Barcy ont débuté. Sur le mois d'avril, quelques rues du village seront impactées :  
Il s'agit de la D401 (uniquement entrée village en direction de Saint-Soupplets), rue des Marguilliers, D127 rue des Epinettes.

- Club des anciens : pour rappel, tous les jeudis à partir de 15h, Marie-Christine Blanpain et Patrice Colson prennent plaisir à réunir dans la salle du conseil municipal nos anciens pour une après-midi de divertissement et d'échange.

- Covaltri : dès le vendredi 1<sup>er</sup> avril et jusqu'au vendredi 25 novembre, la société COVALTRI procédera à la collecte des végétaux (*poubelle verte = collecte tous les vendredis sur la période indiquée ci-dessus*).

**IL EST IMPORTANT DE RAPPELER QUE TOUTES LES POUBELLES DOIVENT ÊTRE COMPLÈTEMENT FERMÉES**

*[www.enquete9.com](http://www.enquete9.com) ou 01.85.49.22.77*

- Gendarmerie : une réunion d'information destinée aux seniors aura lieu le vendredi 22 avril dans la salle des fêtes à 15h00.  
D'autres informations restent à venir.

**TOUTES LES INFORMATIONS DE VOTRE COMMUNE SE TROUVENT SUR :**

**<https://marcilly77.fr/>**

## **DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX**

La mairie rappelle qu'une déclaration préalable de travaux (DP) est obligatoire avant tout début de travaux dans une habitation.

N'hésitez pas à vous rendre en mairie pour être en conformité avec la loi et pour vous faire accompagner dans vos travaux.

## **Faisons que notre village reste beau, plaisant où il fait bon vivre**

- Pour le bon respect du voisinage, les sources de bruit, ronflements de moteurs répétés ou musiques diverses, sont tolérées dans la journée mais doivent rester modérés et supportables pour les voisins. L'utilisation des tondeuses et autres engins à moteur est interdite en semaine au-delà de 20h, tolérée les dimanches et jours fériés de 10h à 12h uniquement. Les nuisances sonores au-delà de 22h sont interdites.
- De nombreuses déjections de chiens sont régulièrement constatées sur les trottoirs de la commune ; plus particulièrement rue du Moulin, rue des Mousseaux. A ce jour, il n'a pas été constaté de chiens errants aux abords du village. Vous êtes propriétaires d'un chien, munissez-vous de sacs plastiques pour ramasser les déjections de votre chien pour ensuite les jeter dans une poubelle. Faites-le pour la maman et sa poussette, pour les jeunes qui empruntent ces rues, votre voisin qui se promène dans le village.
- Chaque habitant du village est tenu d'entretenir le trottoir qui longe son habitation (retrait des mauvaises herbes, des papiers et autres déchets).
- Le stationnement sur les trottoirs est interdit. Il pousse les piétons à se déplacer sur la chaussée. Nous demandons aux habitants qui disposent d'une cour, d'un garage, d'une allée, de rentrer leurs véhicules dans leur propriété.

### **COPEAUX DE BOIS**

Des copeaux de bois sont disponibles jusqu'à épuisement au chemin de Varreddes, à côté du dépôt, pour les personnes qui le souhaitent.

### **NOUVEAUX HABITANTS**

Madame le Maire et son Conseil Municipal souhaitent la bienvenue aux nouveaux habitants de Marcilly.

N'hésitez pas à venir en mairie afin de vous renseigner sur les différentes démarches à effectuer et prendre les documents nécessaires concernant la collecte des déchets, ainsi qu'à prendre rendez-vous en mairie si vous souhaitez rencontrer Madame le Maire ou un adjoint.

### **INSCRIPTION A L'ÉCOLE MATERNELLE – RENTRÉE 2022/2023**

Vous pouvez inscrire votre enfant à l'école maternelle du Grand Chemin à Varreddes pour la rentrée 2022.

Sont concernés :

- Les enfants nés en 2019
- Les enfants nés en 2017 et 2018 scolarisés dans un autre établissement et arrivant sur la commune pour la rentrée.

Merci de vous rendre en Mairie au plus vite (aux heures d'ouverture) avec les documents suivants, afin d'avoir une feuille de pré-inscriptions :

- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Le carnet de vaccination de votre enfant
- Le certificat de radiation si votre enfant était scolarisé dans une autre école

Vous pourrez ensuite contacter l'école maternelle :

Ecole Maternelle LE GRAND CHEMIN

Directrice : Mme Morel Julie

Ruelle Jean Piettre

77910 Varreddes

Tél. 09.77.92.42.60

[ce.0772554h@ac-creteil.fr](mailto:ce.0772554h@ac-creteil.fr)

## Des commerçants au service des habitants

### ⇒ **LE CLOS DU MOULIN**

Traiteur – Organisation de réceptions

Réception, mariage, cocktail, buffet, plateaux repas, cuisine à Domicile

3 rue du Moulin 77139 Marcilly

*Erwan Morin 06.47.81.66.38 – [traiteur.leclosdumoulin@gmail.com](mailto:traiteur.leclosdumoulin@gmail.com) - Facebook*

### ⇒ **LE PANIER DE JULIETTE : Votre épicerie itinérante**

Produits locaux – Vrac – Frais – Pains – Viennoiseries – Produits d'entretien cosmétiques

Tous les mardis de 10h à 11h PLACE DE L'ÉGLISE

[lepanierdejuliette@gmail.com](mailto:lepanierdejuliette@gmail.com) – 06.64.68.20.14

### ⇒ **PIZZA OCÉANE**

Tous les mardis de 17h30 à 21h15

*Facebook : [pizza.oceane77](https://www.facebook.com/pizza.oceane77) – 07.66.19.28.86*

### ⇒ **Garage MPC *Relais Colis***

Mécanique – Préparation moteur – restauration complète

12 bis rue des Mousseaux 77139 Marcilly

[mignon.racing@sfr.fr](mailto:mignon.racing@sfr.fr) – 06.03.37.25.38 – Facebook : [garagempc](https://www.facebook.com/garagempc)

### ⇒ **MG LOISIRS LOC**

Gardiennage de véhicules de loisirs : auto, moto, quad, buggy, jet-ski, bateau, camping-car

12 bis rue des Mousseaux 77139 Marcilly

[Contact.mgloisirsloc@gmail.com](mailto:Contact.mgloisirsloc@gmail.com) – 06.03.37.25.38 – Facebook : [MG Loisirs Loc](https://www.facebook.com/MGLoisirsLoc)

---

## NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à Chloé et Emma GARAUD nées le 26 janvier, Waris FOFANA né le 21 février et Victoria MENS née le 27 février 2022.

Prenez soin de vous et des vôtres,

Le Conseil Municipal

*Mairie – 1 rue de Louvin – 77139 MARCILLY*

*Tél : 01 64 36 66 96 – Mail : [mairie.marcilly77@laposte.net](mailto:mairie.marcilly77@laposte.net)*

*Site Web : [marcilly77.fr](http://marcilly77.fr)*

*Horaires mairie : lundi de 17h à 19h, vendredi de 10h à 12h*

*Et sur rendez-vous.*